

**La présidente ouvre la Séance à 14h30.**

**Présent.e.s :**

voir liste émargement

**Excusés :** Karine Pelosse (Excusée, pouvoir à Nathalie Hewison)

Ordre du jour :

- 1°) Rapport moral
- 2°) Bilan d'activité
- 3°) Rapport financier
- 4°) Quart sortant et élection du CA
- 5°) Programme d'action 2022

**1°) Rapport Moral**

Pour l'Année 2021, la dynamique installée en 2020 s'est poursuivie avec une augmentation de l'intérêt pour l'arbre et en conséquence une augmentation de l'activité du réseau. L'arbre et la haie prennent plus de place dans les préoccupations à la fois des élus, mais aussi du grand public. La plantation d'arbre est devenue un acte politique pour montrer sa volonté d'agir pour l'environnement et contre le réchauffement climatique.

Cet intérêt croissant est à double tranchant. Il permet à la fois plus de sensibilisation, plus de prise en compte de l'arbre, plus de plantation. Mais une accélération aussi rapide de la demande se fait souvent au détriment de la durabilité du projet de plantation.

En effet, installer un arbre ou une haie sur sa commune ou sa propriété est une décision qui doit être réfléchie sur le long terme. Profiter d'une opportunité de financement ne garantit pas cette réflexion.

D'autre part, planter des arbres et des arbustes demande un à deux ans de travail en amont pour récolter les graines et les semer pour obtenir les plants. L'augmentation de demande que nous avons connu en 2021 n'a pas pris en compte cette exigence et nous avons connu une pénurie de certaines essences rendant notre travail d'autant plus difficile.

Enfin, une explosion de l'activité aussi brutale a impacté fortement les équipes salariées qui ont subi une forte pression.

Aussi le bilan de 2021 est mitigé. D'un point de vue quantitatif, ce bilan montre une augmentation nette des linéaires plantés, une augmentation du nombre de personnes sensibilisées et une augmentation du nombre de salariés dans les structures départementales. D'un point de vue qualitatif, un suivi sur plusieurs années sera nécessaire pour garantir la durabilité des plantations et un pas de temps plus long permettra de consolider les équipes salariées et de former les nouveaux arrivants.

Au vu de cette année particulière, les réflexions autour de la conservation de l'existant, la bonne gestion et la régénération naturelle assistée sont d'autant plus d'actualité. Au sein du réseau AFAHC-Occitanie, deux grands changements ont eu lieu en 2021 : la présence d'un salarié toute

l'année et sa contribution active aux nouveaux projets ; et la transformation de notre association nationale en Fédération en fin d'année.

Enfin, les membres du réseau travaillent toujours ensemble et ont de plus en plus d'opportunités de se rencontrer et d'échanger grâce au réseau.

Remarque :

- Nous sommes de plus en plus nombreux dans notre réseau. Le commun nous renforce, nous avons réussi à élaborer une stratégie commune et une dynamique collective qui donnent de l'espoir.

*Décision de l'Assemblée Générale : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

## **B) Bilan d'activité**

→ voir le Bilan d'activité en annexe.

Remarques :

- Notre réseau, très dynamique, permet de monter des projets qui ont du sens. Le territoire occitan est complètement couvert par nos structures, qui s'entraident, et dont la diversité d'approches et l'investissement permettent des échanges riches.
- Notre silence est à l'image de l'investissement des structures : on maîtrise davantage le contenu et les actions.
- Le réseau existe grâce à nos financeurs, et sa réussite montre qu'une politique publique peut avoir un retentissement réel qui se retrouve dans le concret et le détail du terrain.

*Décision de l'Assemblée Générale : le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.*

## **C) Rapport financier**

→ Voir le rapport financier en annexe.

Produits : 317 688 ,41 €

Charges : 324 322,47 €

Résultat : - 6 634,06 €

Remarques :

- enjeu de l'auto-financement des projets par l'Afahc-Occitanie qui, dans le cas de subventions à 80 %, prend en charge les 20 % restant pour tout ce qui n'est pas reversé aux structures partenaires (impressions, achats, salaires...)
- enjeu de la grosse dépendance de l'Afahc-Occitanie aux institutions publiques. Réflexion autour d'un nouveau modèle économique : commission mécénat, ateliers payants, fonds pour l'arbre... Le mécénat est une mission pour un poste à part entière : est-ce qu'on se met en déficit pour créer un poste de chargé de mécénat en attendant un retour sur

investissement ? Aller chercher des entreprises qui correspondent à nos valeurs nous permet d'éviter le greenwashing.

→ Voir le rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clôt au 31 décembre 2021, par le Commissaire aux comptes : la comptabilité est conforme à la réglementation comptable. La particularité des comptes de l'Afahc-Occitanie est liée à ce que les créances à recevoir sont presque égales aux dettes à reverser.

→ Voir le rapport sur les Convention réglementées du Commissaire aux comptes en annexe.

*Décision de l'Assemblée Générale :*

*Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité.*

*Le déficit de 6 634,06 € est imputé au fonds associatif, décision à l'unanimité.*

*Tout comme est approuvé à l'unanimité l'affectation du report à nouveau débiteur de 4 331,06 € au fonds associatif.*

*La convention d'animation et de mise à disposition sont approuvées à l'unanimité.*

#### **D) Quart sortant**

MNE65-Arbre et Paysage 65 et Association Campagnes Vivantes 82 se représentent, Copage demande son entrée au CA. Pas d'autre structure ne veut entrer au CA.

*Décision de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité.*

#### **E) Programme d'action 2022**

Projets :

- Occitarbre 2 jusqu'en mai 2022, puis Occitarbre 3
  - Palette végétale avec l'ARB
  - Participation à des concertations (Plan Noé...)
  - Végétal local et correspondants
  - Ateliers de mutualisation, formation interne
  - Site internet et documents de communication
  - outil de cartographie : montée en compétences, lien avec le national pour un nouvel outil
- Label haie : déploiement sur les bassins versants Adour-Garonne et RMC
- Adrénome : en cours
- Corribior : se termine le 31 décembre 2022
- AfaseaOcc : lancement en janvier 2022
- Cartoc : Décision du Conseil d'administration de lancer une Commission en 2023 pour réfléchir au déploiement de l'outil Cartoc (stabilisation de l'outil, cahier des charges pour un prestataire...)

Structuration du réseau :

- Fonctionnement en Commissions
- Recherche de fonds de fonctionnement
- Fédération nationale → restructuration du réseau régional

Remarques :

- Il faudrait mieux valoriser notre travail, par exemple trouver des indicateurs, mesurer concrètement les impacts de la haie. C'est une réflexion à avoir à l'échelle de l'Occitanie.
- L'arbre a une image très positive, nos structures sont souvent prises en exemple.
- Un signal de l'impact positif de notre action : nous commençons à évoquer autre chose que la plantation (gérer l'existant par exemple).

## **F) Budget prévisionnel**

→ Voir le Budget prévisionnel en annexe.

*L'Assemblée Générale valide à l'unanimité le budget prévisionnel.*

## **F) Adhésions**

### a) Adhésion à l'AFaHC-Occitanie

Adhésion actuelle = 165€

2 tarifs d'adhésion :

200€ pour Collège 1 / opérateurs départementaux (+100€ Afac agrofo) = 300€

100€ pour les Collèges 2 et 3 (+ 100€ Afac agrofo éventuellement) = 100 ou 200€

Remarques :

- Deux catégories de prix : un pour les structures qui bénéficient des projets à l'échelle de l'Afahc-Occitanie, et un pour les autres adhérents.
- Les cotisations peuvent ainsi permettre de contribuer à l'autofinancement sur les projets de l'Afahc-Occitanie.
- Envisager du conventionnement entre les adhérents et l'Afahc-Occitanie pour financer le réseau (adhésion à des outils, poste salarié, représentation à l'échelle nationale, gestion des projets pour délester les structures départementales...)

*Décision de l'Assemblée générale : Nouveaux tarifs adoptés par l'Assemblée générale, 13 voix pour, 1 abstention.*

### b) Adhésion à Pépicollecte :

*Décision de l'Assemblée générale : les structures adhérentes à l'Afahc-Occitanie se partageront le coût d'adhésion à Pépicollecte et l'adhésion à la marque collective Végétal Local. 10 pour, 3 abstentions.*

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la Présidente ferme la séance à 17h.

La Présidente, Nathalie Hewison



Le Trésorier, David Campo

